

Chers parents,

Il me fait plaisir de prendre quelques instants afin de vous expliquer le **matériel nécessaire** pour votre enfant ainsi que brièvement, **de quelle façon son cours de musique de cette année sera organisé** à l'école secondaire. Évidemment, l'effectif instrumental est différent du primaire et j'en profite ici pour vous en parler. Comme la réussite de votre enfant me tient à cœur, il est aussi important pour moi de vous faire part des **besoins essentiels à prévoir**.

Matériel nécessaire:

***Cartable avec fermeture à glissière** incluant **5 index séparateurs**, une dizaine de **feuilles mobiles** ainsi que **5 protèges documents** (plastiques pour protéger les partitions et feuilles importantes).

***Je vous demande de bien les identifier avec une étiquette à L'EXTÉRIEUR (nom et gourpe) Merci.**

UN LINGE PROPRE (grandeur d'environ 20 cm X 20 cm) **dans un sac du style « ziploc » bien identifié avec une étiquette à l'extérieur** et ce pour l'hygiène personnelle de chaque instrument.

Aussi, le coffre à crayons utilisé à chacun des autres cours à l'horaire sera aussi nécessaire en classe de musique.

À l'école secondaire, ce cours D'INITIATION À UNE CLASSE D'HARMONIE ne promet pas de faire de votre enfant un musicien professionnel, mais plutôt de l'initier à un nouvel instrument de musique. Au menu, les instruments de la famille des « VENTS »: trompette, trombone, euphonium, clarinette, flûte traversière, saxophones alto, ténor sont là pour être essayés et par la suite *un seul sera choisi et gardé pour toute l'année*, et ce, après en avoir fait l'essai et ce choix sera fait selon un processus pédagogique.

Votre enfant aura des possibilités de pratiques supplémentaires : récupérations et répétitions sont offertes pendant l'heure du dîner en plus de pouvoir louer les instruments pendant les fins de semaine, congé de Noël, relâche et pendant l'été (document disponible dès octobre).

De plus, en parascolaire, L'HARMONIE CONTRE-TEMPS de l'ESHG planifie ses répétitions tous les mardis après les heures de classe. Si votre enfant possède un minimum d'un an d'expérience à un instrument d'harmonie (2^e secondaire OU qui arrive de l'harmonie Le Prélude) et qu'il est motivé à s'engager dans un ensemble musical afin d'aller toujours plus loin, il ou elle pourra s'inscrire et nous l'accueillerons avec plaisir !

Musicalement vôtre !

Sonia Ouellet, enseignante en musique (819) 986-8511 poste 3074#